

Paris, le 12 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE MISE EN GARDE DU PUBLIC

La Banque de France met en garde le public après avoir été alertée mardi 11 février 2014 de l'existence d'envois de mails frauduleux, avec usurpation d'adresse (<u>infos@banquefrance.fr</u>).

Ces courriels frauduleux, prétendument adressés par la Banque de France, invitent les destinataires à s'acquitter de frais, au risque de voir annuler d'éventuels virements qui auraient été effectués sur leurs comptes bancaires. La Banque de France souligne qu'elle n'est en aucun cas à l'origine de ces envois frauduleux, auxquels elle recommande de ne pas donner suite.

Les personnes victimes de ces tentatives doivent se rapprocher des services de police ou de gendarmerie et prévenir la Banque de France en envoyant les courriels frauduleux à l'adresse suivante : infos@banque-france.fr.

Nous vous rappelons que la Banque de France n'écrit pas au public avec qui elle n'a pas de relation pré-établie.

Service de presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00